Monsieur Ansaldi Patrick Les Puces de Gouéjan

 2, rue Zalditegia Gouéjan

 64700 Hendaye 56310 Melrand

Hendaye le,

Objet; Débarras, 24 rue de la Mairie 56310 Melrand.

Je soussigné, Ansaldi Patrick né le 04.09.1952 à Nice, C.N.I n° 080494101663 délivré à Nice ; Mandate l’association les Puces de Gouéjan à retirer mes affaires de ma location, à l’adresse cité dans l’objet.

Sous la forme de donation, l’association bénéficiaire s’engage à titre gracieux, de vider les lieux.

 Les ventilations, sont à sa charge, elle prendra la pleine jouissance et possession, de toutes les affaires qu’elle jugera utile de garder pour elle, à titre de dédommagement et pour faire valoir la donation.

Hormis, le poêle et le bar réservé pour Sylvie, débarras et livraison à la charge de l’association.

Le mobilier du meublé reste sur place.

Mes papiers seront rassemblé, et mit en carton.

La piscine ?

L’intervention, concerne, la maison, le garage, le cabanon, et le jardin.

Ansaldi Patrick

Sous ton nom, tu rajoutes manuscrit.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [ville] le [date].

[Signature]